



INFORMATIONS POPULATION

➤ Relevé des compteurs d'eau :

Les membres du conseil municipal passeront dans vos foyers, durant le mois d'octobre, pour relever les compteurs d'eau.

➤ Recensement des jeunes de 16 ans (rappel) :

Depuis le 01/01/99, tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile (au consulat pour les français résidant à l'étranger). Cette démarche peut être accomplie par leur représentant légal. Pour cette formalité se munir : d'une carte d'identité, du livret de famille, d'un justificatif de domicile. La Mairie reste à votre disposition pour tout renseignement.

➤ Mise en place de jalons en limite de propriété privée :

L'hiver approchant et en prévision du déneigement, il convient de mettre en place des jalons sur le **domaine privé** afin de faciliter le travail de l'entreprise ; l'employé communal fera le nécessaire sur le **domaine public**.

➤ Ramonage :

Comme chaque année, M. Bertrand MONNIN propose ses services pour le ramonage des cheminées. Les tarifs (TTC) pour 2015 sont :

- cheminée classique : 56 euros,
- cheminée avec poêle et insert : 66 euros,

Les personnes, qui ne sont pas encore inscrites l'an dernier en mairie, peuvent le faire **jusqu'au 31/10/2015**.

Les interventions de M. MONNIN se feront sur la 2^{ème} quinzaine de novembre.

➤ Enquête publique portant sur le projet de Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRi) du Doubs Amont:

Les pièces du dossier d'enquête, ainsi qu'un registre d'enquête, seront déposés du 14 septembre au 23 octobre 2015 inclus, à la Mairie, afin que chacun puisse prendre connaissance et formuler ses observations, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le public pourra également consulter le dossier d'enquête durant la même période à la Sous-préfecture de Pontarlier, siège de l'enquête et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête sera consultable sur le site internet des services de l'Etat dans le Doubs à l'adresse suivante : <http://www.doubs.gouv.fr>

Les observations pourront être adressées directement par écrit, avant la clôture de l'enquête, à la Sous-Préfecture de Pontarlier, siège de l'enquête (69 rue de la République, BP 249, 25304 PONTARLIER Cedex), à l'attention de M. Gabriel LAITHIER, président de la commission d'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête et tenue à la disposition du public dans les meilleurs délais.

De plus le commissaire enquêteur, M. LAITHIER Gabriel se tiendra à la disposition du public, en Mairie, le samedi 17 octobre 2015 de 9h00 à 12h00.

➤ **Travaux sur la commune :**

Comme vous avez pu le constater, des travaux sont en cours. Il s'agit d'enfouir le réseau de distribution d'électricité ERDF (lignes HTA et BT). Cela concerne les secteurs du cimetière, du chemin des moines et de l'aire de jeux. Par arrêté, un alternat a été mis en place au niveau de la R.D 131. Merci de bien vouloir respecter les signalisations mises en place. Une attention particulière doit être portée au niveau de l'aire de jeux où des travaux sont également en cours. Nous comptons sur votre compréhension.

➤ **Comice :**

Nous remercions tous les bénévoles, qui ont contribué et participé à la préparation de cette manifestation, qui fut une réussite. Nous pouvons être fiers du résultat, d'autant plus que nous n'avons pas d'exploitants agricoles sur la commune.

➤ **Dates : repas des « Anciens » et arbre de Noël des enfants :**

- Le repas des « Anciens » de la commune se tiendra le vendredi 11/12/2015, à midi, au restaurant le Sire de Joux. Une information complémentaire concernant l'inscription se fera ultérieurement.

- L'arbre de Noël des enfants de la commune aura lieu le samedi 12/12/2015, à partir de 15h00, dans la salle G.POURCHET. Cet après-midi se déroulera comme les années précédentes : spectacle des enfants de la commune organisé par le Comité des fêtes du village, suivi de l'arrivée du Père-Noël et d'un goûter. Nous vous attendons nombreux.

Renseignements auprès de Mme Marie-Sophie DUBOIS au 03 81 46 30 94.

➤ **Comité des fêtes de l'école – vente de fleurs :**

Le Comité des Fêtes de l'Ecole Intercommunale du Pays de Montbenoît organise sa **vente de fleurs de la Toussaint le samedi 24 octobre de 8h à 12h**, dans la cour de l'école. Le paiement et l'enlèvement se feront sur place, le jour même.

Les bénéficiaires permettront de financer les sorties extra-scolaires. Venez nombreux !

➤ **Tournoi de foot familial en salle :**

L'association, « Les Troubadours du Saugeais », organise le samedi 21 novembre prochain à partir de 13H00, au Gymnase intercommunal de La Longeville, son 2^{ème} tournoi de foot familial en salle. Chaque équipe devra être composée obligatoirement sur le terrain, d'une fille, d'un enfant de moins de 15 ans, et d'un vétéran (+ de 35 ans). Pour tous renseignements et inscription, vous pouvez envoyer un mail à M. Christophe Delacroix (christophe.delacroix@wanadoo.fr).

➤ **Sortie Comité des Fêtes de Montbenoît :**

Le comité des Fêtes de Montbenoît organise le 27 février 2016, un déplacement au Zénith de Dijon, pour assister au spectacle, La Légende du Roi Arthur, à 15H00. Le départ est prévu en bus à 12H00 de Montbenoît, et le retour à 20H30. Le Comité des Fêtes prendra en charge le bus. Chaque participant devra payer sa place, en catégorie 2, au tarif groupe, soit 49€. Pour toutes personnes intéressées, vous pouvez contacter M. Alain Lacroix au 03 81 38 10 46.

➤ **Fermeture secrétariat (congés) :**

Le secrétariat de Mairie sera fermé au public le 16 octobre 2015, ainsi que du 26 octobre au 31 octobre 2015 inclus.

➤ **Label « Ma Commune a du Cœur »**

La commune de Montbenoît s'est engagée dans l'acquisition d'un défibrillateur pour équiper le bâtiment communal.

Grâce à cette action, elle vient d'être labellisée « Ma commune a du cœur ». Ce label valorise la politique municipale conduite en matière de prévention des accidents cardiaques. Son objectif est d'inciter les communes et intercommunalités à se mobiliser pour cette cause de santé publique et faire baisser le nombre de décès par arrêt cardiaque extrahospitalier en France. Le label récompense les collectivités locales les plus engagées en matière de formation de la population, d'installation de défibrillateurs cardiaques, leur localisation, leur accessibilité, l'information des habitants, la communication autour des bons réflexes...

A ce titre et sous le haut-patronage de Gérard Larcher, Président du Sénat, en présence d'Isabelle Weill, Présidente de l'Association RMC/BFM et des membres du Comité d'experts, la commune s'est vue remettre le label "Ma commune a du cœur" le mercredi 7 octobre 2015 à 18h lors d'une cérémonie au Sénat.



* **La commande au Père Noël :**

Comme vous avez pu le lire plus haut, nous organisons comme chaque année, en partenariat avec le Comité des Fêtes, l'Arbre de Noël des enfants. Pour pouvoir passer commande au Père Noël, et dans un souci de bonne organisation, nous souhaiterions que les parents inscrivent leurs enfants en Mairie. Pour rappel, il s'agit des enfants de Montbenoît, âgés de 0 à 10 ans, y compris ceux dont les parents sont séparés et dont au moins un d'entre eux, réside au village. Pour se faire, vous trouverez ci-dessous un coupon à remettre à la Mairie, ou à renvoyer par mail à l'adresse de la Mairie (mairie.montbenoit@wanadoo.fr).

Nous vous remercions de votre collaboration, afin d'organiser au mieux tout cela.

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Age de l'enfant :

Merci de bien vouloir compléter autant de bulletin que d'enfants, avant le 1^{er} novembre 2015.

